Image not found or type unknown

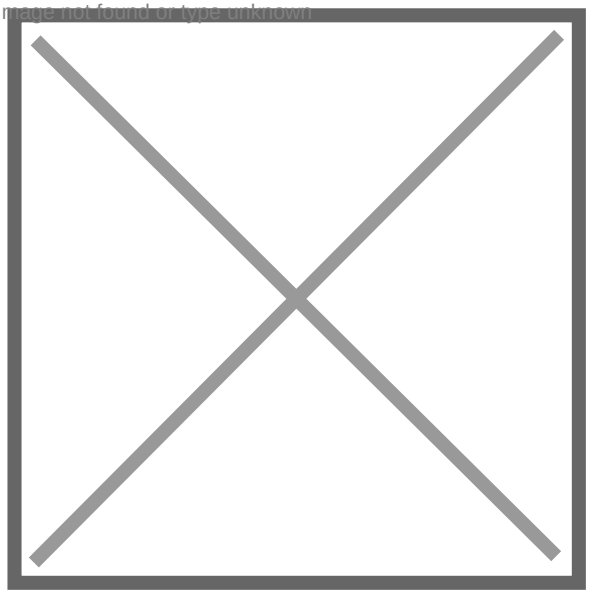

Quels droits ai je concernant mon fils de 16 ans?

Par **rico47**, le **29/10/2008** à **21:10**

je suis séparé de mon ex compagne depuis 5 ans avec qui j'ai eu 2 enfants Nous nous sommes séparés a l'amiable, d'un commun accord celle-ci a la garde du 2ème et a déménagé avec lui a Tarbes.
J'ai reconnu mon fils, il porte mon nom , j'ai l'autorité parentale partagée et verse une pension alimentaire...
Nous avions convenu de faire la moitié du trajet chacun afin que je récupère mon fils un week-end sur deux et la moitié des vacances scolaires.
Depuis quelques temps , mon ex compagne a décidé unilatéralement de ne plus se déplacer pour amener notre fils et de m'imposer le coût supplémentaire du retour...
Ce jour 29/10/2008, elle refuse d'amener mon fils a la gare de Tarbes pour qu'il puisse prendre son bus, afin qu'il passe les vacances avec moi...
J'ai toujours pleinement assumé mon enfant moralement et financièrement.
Existe-t-il un recours?...

merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés